

Strasbourg, le 09 septembre 2022

Affaire suivie par :

Les IA-IPR de langues vivantes

Tél. 03 88 23 38 59 / 38 71 / 35 25

Mél : ce.ipr@ac-strasbourg.fr

06 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cédex 09

Les Inspecteurs d'Académie

Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
de Langues vivantes

à

Mesdames, Messieurs les professeurs
de Langues vivantes

s/c de Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement
- Collèges et lycées (publics/privés) -

Objet : **Lettre de rentrée 2022 - LANGUES VIVANTES**

Chères et chers collègues,

Nous souhaitons une excellente rentrée à tous les professeurs de langues de l'académie et sommes ravis de pouvoir accueillir tous les enseignants, titulaires ou stagiaires, qui nous rejoignent en cette rentrée dans l'académie de Strasbourg. Nous adressons nos plus vives félicitations à tous les lauréats des concours de l'enseignement et nos remerciements les plus sincères à celles et ceux qui accompagneront cette année un collègue entrant dans le métier. Nous formulons le vœu que cette année 2022-2023 soit apaisée et qu'elle vous permette de poursuivre sereinement une réflexion pédagogique et didactique nourrie des expériences et évolutions récentes.

L'école académique de la formation continue

La formation continue connaît à cette rentrée une évolution notoire avec l'ouverture de l'Ecole académique de la formation continue (EAFC) qui remplace la DAFOR dans notre académie.

La traditionnelle campagne d'inscription au PAF qui se tenait de fin août à fin septembre n'existe plus. L'offre de formation, en candidature individuelle, sera dorénavant accessible tout au long de l'année et les inscriptions se feront au fil de l'eau sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg. Ainsi, vous êtes invités à candidater, via le site de l'EAFC, aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées sous l'appellation "cycles de formation" (avec une entrée "métier") ou aux futures formations inter-catégorielles dénommées "parcours de formation" qui vont se déployer progressivement, notamment autour de l'évaluation, des valeurs de la République, des langues ou encore de la formation de formateurs. Deux modalités de candidature sont proposées : une « préinscription » lorsqu'une formation prête à être déployée est déjà programmée, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'EAFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques.

Cette offre sera, bien évidemment, complétée comme auparavant par les formations à public désigné ou locales.

Les premiers modules de formation disciplinaires seront très prochainement proposés en ligne, en préinscription ou en abonnement, afin de pouvoir être déployés rapidement, pour certains avant les congés de la Toussaint. Nous vous en informerons régulièrement via nos listes de diffusion.

<https://www.ac-strasbourg.fr/l-ecole-academique-de-la-formation-continue-122189>

Evaluation du contrôle continu au lycée général et technologique

Les modalités de prise en compte du contrôle continu pour le baccalauréat ont été profondément modifiées, les moyennes des disciplines qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale ont valeur certificative. Cette année, la réflexion initiée autour de l'élaboration du projet d'évaluation en 2021 est amenée à se poursuivre. Nous vous invitons à vous engager et à participer à cette réflexion tant au sein de votre discipline que dans une approche transversale. Les enjeux étant de s'assurer de la solidité de l'évaluation du baccalauréat en contrôle continu tout en atténuant les tensions inhérentes à ce type d'évaluation.

Rendez-vous de carrière - accompagnement - promotion

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Les corps d'inspection poursuivront, par ailleurs, l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

Langues vivantes

L'équipe des IA-IPR de langues vivantes souhaite la bienvenue à Philippe GUILBERT, qui réintègre l'académie en allemand et à José-Manuel REVILLA, qui succède à Nathella CUBAT et Nathalie KUHN en espagnol. Nous profitons de ce courrier pour remercier chaleureusement nos deux collègues hispanistes pour leur engagement à nos côtés l'an passé, de même que Pascale ROSE, notre collègue IA-IPR d'allemand, appelée à d'autres fonctions. Vous retrouverez les noms et les coordonnées des inspecteurs de toutes les langues vivantes sur la page dédiée de notre site, en suivant ce lien :

<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/langues/pages-des-inspecteurs/contactscorps-dinspection/>

Les épreuves de certification en langues

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés cette année encore pour permettre à de très nombreux élèves de l'académie de se présenter aux certifications en langues vivantes, en allemand, anglais et espagnol, ce malgré l'impact que le contexte sanitaire a pu avoir sur le déroulé de la session. Ainsi, ce sont près de 6000 élèves des voies générale, technologique et professionnelle qui ont pu passer ces certifications l'année passée.

Nous attirons votre attention sur la publication au BOEN n°29 du 21 juillet 2022 des dates de ces certifications pour la session 2023 ; <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo29/MENE2219411N.htm>

Les épreuves des certifications dans les trois langues auront lieu cette année :

- **le jeudi 9 mars 2023** : épreuves sur table (compréhension de l'écrit et de l'oral, expression écrite)
- **entre le mercredi 1^{er} février et le vendredi 31 mars 2023** : épreuves orales (expression orale)

A noter que, comme l'année dernière, il a été décidé d'offrir la certification DSD1 de la KMK à un public élargi. En plus des élèves de 3^{ème}, de Seconde GT et de Première professionnelle habituellement concernés par le DSD1, seront également autorisés à en passer les épreuves les élèves de Première GT, ainsi que les élèves de Terminale professionnelle.

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/langues/examens-certifications-concours/certifications-en-langues-2nddegre/dsd1-certification-en-allemand-de-la-kmk/>

Certilingua®

Engagée dans le réseau européen CertiLingua®, notre académie permet d'offrir à ses lycées accrédités un label d'excellence. Nous vous encourageons vivement à vous signaler auprès de votre direction pour une demande d'accréditation qui permettra à vos élèves d'avoir l'opportunité d'obtenir la certification de leurs compétences linguistiques, européennes et internationales au niveau B2 dans deux langues vivantes étrangères.

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/langues/examens-certifications-concours/certifications-en-langues-2nddegre/certilinguar-certification-europeenne/>

Assistants de Langue Vivante

Les quelque 110 assistants de langue vivante seront accueillis par demi-journée le 3 octobre prochain, au Lycée Dumas à Illkirch-Graffenstaden. Les professeurs référents, que nous remercions de leur disponibilité et de leur aide, sont invités, si ce n'est fait, à se mettre en contact avec les assistants dans les meilleurs délais, et à les accompagner dans les démarches administratives conséquentes auxquelles ces jeunes ont à faire face.

Euroscol

Deux établissements supplémentaires, l'école maternelle St Jean de Soultz et le Lycée Ribeaupierre de Ribeauvillé, ont obtenu au printemps dernier la labellisation Euroscol. Cette distinction, qui s'inscrit dans la perspective de création d'un espace européen de l'éducation, valorise les établissements qui placent l'apprentissage des langues et les mobilités pour tous les élèves au cœur de leurs projets.

Un nouvel appel à candidature pour l'année 2022-2023 sera adressé par la DARILV aux établissements dans les semaines à venir. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos équipes de direction afin de prendre connaissance du cahier des charges en vue d'un dépôt de candidature cette année ou dans le futur.

Une information en ligne sera également assurée en ce sens début février.

Les établissements peuvent d'ores et déjà, signaler leur intérêt par un mail à ce.darilv@ac-strasbourg.fr

<https://eduscol.education.fr/1098/euroscol-le-label-des-ecoles-et-des-etablisements-scolaires>

Ressources d'accompagnement

Nous vous rappelons que les pages de notre site académique regroupent un grand nombre d'actualités et de ressources, à la fois interlangue et par langues ; elles sont alimentées régulièrement, n'hésitez pas à les consulter tout au long de l'année :

- page interlangue : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/langues/>
- continuité pédagogique : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/langues/continuite-pedagogique-2021-2022/>
- écosystème numérique des langues vivantes : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/langues/ressourcesinterlangues/culture-numerique/>
- ressources interlangues, réflexion pédagogique : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/langues/ressourcesinterlangues/reflexion-pedagogique/>

Événements importants de l'année :

Conférence européenne CertiLingua®

Notre académie accueillera les 29 et 30 septembre prochains au lycée Marie Curie et au Conseil de l'Europe la conférence européenne annuelle du réseau CertiLingua®, qui réunit chaque année les représentants des pays et régions européennes qui le constituent. Conférences et ateliers réuniront les chercheurs, les enseignants et cadres des neuf pays membres du Conseil de l'Europe engagés dans CertiLingua® et permettront à des élèves et enseignants de notre académie de témoigner de leur propre expérience de cette certification.

Dates à retenir

L'année 2023 sera marquée par des dates anniversaires importantes pour notre discipline :

- 60 ans de la signature du Traité de l'Elysée sur la coopération franco-allemande (22 janvier 2023),
- 60 ans du discours de Martin Luther King,
- 60 ans de la signature de l'accord franco-allemand portant création d'un Office franco-allemand pour la Jeunesse (5 juillet 2023),
- 35 ans d'Erasmus,
- 30 ans de la création d'Arté : <https://www.arte.tv/fr/videos/103994-019-A/karambolage/...>

Nous reviendrons vers vous pour envisager ensemble les meilleurs moyens de valoriser ces événements avec nos élèves en classe.

Nous restons pleinement à votre écoute et vous souhaitons, à toutes et à tous, une très bonne année scolaire.

Cordialement,

Les IA-IPR de langues vivantes